

**Sujet :** Tr: [INTERNET] Enquête PPRI Vézère

**De :** ddt-enquete-publique-vezere - DDT 24/SEER/RGDPF emis par BONNAIRE Sandrine "(Instructeur" "risques)" - DDT 24/SEER/RGDPF <sandrine.bonnaire.-.ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr>

**Date :** 15/11/2021 à 10:34

**Copie à :** SAPELIER Damien (Responsable du pôle) - DDT 24/SEER/RGDPF <damien.sapelier@dordogne.gouv.fr>, BARBERA Francis (Chargé de mission risques) - DDT 24/SEER/RGDPF <francis.barbera@dordogne.gouv.fr>

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Enquête PPRI Vézère

**Date :**Fri, 12 Nov 2021 18:03:51 +0000

**De :**> mickeyheuz (par Internet) <[mickeyheuz@hotmail.fr](mailto:mickeyheuz@hotmail.fr)>

**Répondre à :**mickeyheuz <[mickeyheuz@hotmail.fr](mailto:mickeyheuz@hotmail.fr)>

**Pour :**[ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr) <[ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr)>

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Suite à la révision du PPRI Vézère j'aimerais apporter mon avis et mon inquiétude concernant ce projet. En effet plusieurs éléments me semblent disproportionnés notamment la classification du cours d'eau en lui-même.

Dans ce projet la Vézère est considérée comme un ruisseau de montagne avec un fort débit et un débordement rapide.

Alors que ce n'est pas du tout le cas ; habitant aux Eyzies j'ai connu plusieurs inondations et à chaque fois les propriétaires et riverains ont eu le temps de mettre leurs effets à l'abri.

La suppression de zones bleues et l'aléas fort étendu sur toute la zone rouge met en péril plusieurs activités économiques et touristiques avec un risque de ne plus pouvoir être assuré et des biens qui ne valent plus grand chose.

Je travaille dans un camping et je ne suis pas certain de pouvoir garder mon emploi car l'obligation de sortir les mobil homes en période de fermeture est tout simplement impossible à réaliser ; aussi une baisse nette du chiffre d'affaires ne peut me garantir cet emploi.

J'attire également votre attention sur le fait que tous les acteurs du tourisme veulent étendre les ailes de saison et ce type d'hébergement est le seul à répondre à ces attentes.

Bien évidemment un tel document est important mais cette révision semble beaucoup trop sévère par rapport au cours d'eau comme la Vézère. Il n'est pas fait mention des moyens techniques qui sont aujourd'hui à notre disposition pour anticiper une telle crue.

Celle de 1960 est le résultat d'un défrichement très important sur le plateau des milles vaches et des fortes précipitations. A l'époque aucun moyen d'alerte n'existait et il n'y a eu aucun mort seulement des dégâts matériels.

Ce texte me semble beaucoup trop catastrophisme et ne prend pas en considération la réalité des terrains, du cours d'eau et des moyens techniques de prévisions qui sont en notre possession actuellement.

En espérant avoir retenu votre attention, je vous prie d'agréer Monsieur Le Commissaire Enquêteur mes sincères salutations.

Mickael Heuzé

24620 LES EYZIES